



Bruyères, le 21 mai 2021

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
SALLE DES FETES DE BRUYERES (à huis clos)
LE MERCREDI 26 MAI 2021 à 20 H 00**

- 1 Décisions du maire dans le cadre de l'article L.2122.20 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 2 Administration Générale - Commission d'Appel d'Offres - Désignation de délégués
- 3 Administration générale - Commission d'appel d'offres - Adoption du règlement intérieur
- 4 Administration Générale - Maison des Associations - Adoption du règlement intérieur
- 5 Administration Générale - Convention fixant les modalités d'accueil des enfants de Fays dans les écoles de Bruyères
- 6 Administration Générale - Convention de fourniture de repas aux élèves du 1er degré par le Collège
- 7 Administration Générale - Recrutement d'un vacataire
- 8 Finances - Subventions municipales
- 9 Finances - Subventions municipales sportives
- 10 Finances - Tarifs 1ère semaine d'ALSH pour 2021 1
- 11 Questions diverses



Le MAIRE,

Denis MASY